ATTESTATION D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE EN ESSAIS NON DESTRUCTIFS
A COMPLETER POUR UNE CERTIFICATION INITIALE sous-secteur CENE

Je soussigné (e) en tant qu'employeur

Nom : …… Prénom : ……

Fonction dans l'entreprise : ……

atteste que le candidat

Nom : …… Prénom : ……

a acquis une expérience dans la méthode d'essai *(cocher la méthode choisie)* :

☐ RT (*1)	☐ Ut (*2)	☐ ET GV (*3)	☐ LT GV (*4)

Indiquer le temps en jours (7h = 1j) : ……

Méthodes RT (*1) et UT (*2)

Durées minimales requises d'expérience industrielle à acquérir avant l'examen: 60 jours. Cette expérience doit être acquise lors d'interventions en arrêt de tranche et doit porter sur la mise en œuvre de procédés qualifiés ou programme d'expertise.

Méthode ET GV (*3)

Durées minimales requises d'expérience industrielle à acquérir avant l'examen ou après l'examen de qualification : 90 jours.
La durée minimale d'expérience industrielle à acquérir avant l'examen de qualification est de 45 jours.

Cette expérience doit être acquise selon la répartition indiquée dans le tableau à compléter en page suivante.

Méthode LT GV (*4)

Nombre minimal d'interventions en arrêt de tranche : 5.
Le nombre minimal d'interventions en arrêt de tranche à suivre avant l'examen de qualification : 3.

Méthodes RT (*1) et UT (*2): Détails de la fonction exercée (type de pièces contrôlées, secteur...) :

……

……

……

……

……

du …… au ……

Ce document est la propriété de la COFREND. Toute reproduction totale ou partielle est interdite, sauf accord écrit.

Détails de l'expérience industrielle pour la méthode ETGV : (*3)

Expérience industrielle	Nombre de Jours
Pour 45 jours maximum : Opérations relatives aux contrôles Courants de Foucault sur tubes de Générateur de Vapeur, encadrées par du personnel qualifié	
– Intervention en contrôle usine sur tube GV nus	
– Intervention en contrôle usine sur GV montés	
– Entraînement aux différentes techniques ETGV en milieu simulé (présentation des équipements composant les chaînes d'acquisition ET GV : porteur, appareils ET, sondes, tubes de référence, motorisations, …) et réalisation de cycles d'acquisition sur tubes de GV représentatifs avec visualisation des signaux acquis pour les différentes techniques :	
• SAX	
• STL	
• STT	
• S10	
• STS	
– Participation aux qualifications des techniques END ET GV	
– Intervention en contrôle ETGV en arrêt de tranche lors de visites réglementaires : VCI, VC, VP, VM	
– Participation aux activités de réception des sondes ET GV	
Total (45 jours maximum)	
Pour 45 jours minimum : Activités d'analyse ET GV sur tubes de GV, encadrées par un agent certifié a minima niveau 2 ET GV	
– Doubles commandes en analyse ET sur tube GV nus en fabrication, sur GV montés en usine ou en arrêt de tranche lors des visites réglementaires : VCI, VC, VP, VM	
– Entraînement pratique à l'analyse ET GV sur banques de données comportant un panel de dégradations apparues en service pour les différentes techniques :	
• SAX	
• STL	
• STT	
• S10	
• STS	
Total (45 jours minimum)	
Total général	

Détails de l'expérience industrielle pour la méthode LT GV : (*4)

	Site / visite	Matériel(s) contrôlé(s)
1		
2		
3		
4		
5		

Date : **Signature de l'employeur :**

Signature de l'agent :

Nom/prénom du tuteur : **Signature du tuteur :**

Ce document est la propriété de la COFREND. Toute reproduction totale ou partielle est interdite, sauf accord écrit.